

LABEL ÉGALITÉ



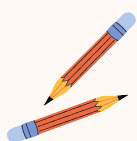
Objectif à l'échelle nationale

Le déploiement d'un processus de labellisation « égalité filles-garçons » pour les établissements du second degré avec pour objectif que l'intégralité des établissements soient engagés dans la démarche d'ici 2027.



Objectif à l'échelle locale

La création d'un outil de mobilisation de la communauté éducative en reconnaissant et valorisant l'implication des établissements qui s'engagent en faveur de l'égalité.



Trois niveaux de label

- Le niveau 1 : reconnaît un engagement de l'établissement
- Le niveau 2 : marque l'approfondissement de la démarche
- Le niveau 3 : atteste d'une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative

Les niveaux 1 et 2 sont décidés à l'échelle académique. Le niveau 3 est du ressort national



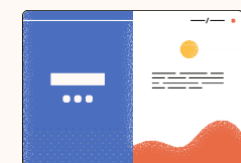
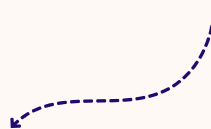
Comment candidater ?

Si votre établissement souhaite candidater au label, il faut télécharger le dossier de candidature via ce [lien](#) et l'envoyer une fois rempli à l'adresse mission.egalite@ac-lyon.fr



Dates à retenir

La transmission des dossiers est possible jusqu'au 29 avril 2024 (2ième session)



COPIL égalité

Présentation des dossiers de candidatures et vote sur l'attribution du label avec les préconisations



Communication des résultats

Les établissements concernés sont directement contactés par les référents académiques.

